



# Le BOIS INTERNATIONAL

L'officiel du bois >> Scierie / Exploitation forestière

**72<sup>e</sup> Cahier  
du bois-énergie**

L'hebdomadaire  
de la filière bois

ISSN: 1760-4672

**Supplément au N° 28**  
3,60 euros  
samedis 6, 13 et 20 août 2016

Echantillonnage

Le protocole  
Optiscreen

p. 8

Indexation

Des formules  
pour la révision des prix

p. 12

Retours d'expériences

Sécurisation de l'approvisionnement,  
qualité du combustible

p. 14, 15, 16, 17



(credit photo: Entreprise MIVIL - CCO+)

**Chaufferies collectives et industrielles au bois :  
bonnes pratiques pour optimiser  
l'approvisionnement en combustible**

# Contrat et partenariat, clés de la réussite d'un projet

## Sommaire

- Edito, par Serge DEFAYE
- L'approvisionnement en combustible bois, pierre angulaire dont dépend la performance d'une installation bois-énergie p. 4
- L'échantillonnage optimisé de biomasse réceptionnée en chaufferie à l'aide du protocole Optiscreen p. 8
- Des formules d'indexation pour la révision des prix des combustibles bois p. 12
- Sécurisation de l'approvisionnement et relation avec le client : l'expérience du fournisseur de combustible Absra p. 14
- Qualité des combustibles et contractualisation : l'expérience du fournisseur Bois Energie France p. 15
- Plan d'approvisionnement et indexation du prix du combustible : l'expérience de l'opérateur énergétique Idex p. 16
- Contrôle de la qualité du combustible : l'expérience de l'opérateur énergétique Engie Cofely p. 17

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables - service bioressources) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie.

Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie), Serge DEFAYE et Clarisse FISCHER (CIBE). Nous remercions tout particulièrement pour leur collaboration les membres de la commission "approvisionnement des chaufferies et biocombustibles" du CIBE ainsi que Louis MAIRE (FCBA), Christophe PASCUAL (Engie Lab Cylergie), Thibault YON (Dalkia), Jean-Philippe DAMON (Absra), Vincent YANNOU et Bruno GRANGE (Bois énergie France), Xavier COLLIN (Idex) et Thierry FRANQUIN (Engie Cofely). Mise en page par la rédaction du Bois International.

## Contrat et partenariat, clés de la réussite d'un projet

Les relations entre fournisseurs de combustibles bois et exploitants de chauffage sont complexes, évolutives, parfois conflictuelles, mais nécessairement apaisées si chacun veut garantir le succès de son entreprise, considérée au sens large.

Avant l'émergence des chaufferies collectives et industrielles au bois (hors industrie du bois), ces deux mondes s'ignoraient totalement. Ils ont dû apprendre à travailler ensemble, parler le même langage et utiliser les mêmes unités, finalement découvrir le métier du partenaire, chacun devant comprendre les impératifs techniques et logistiques et les contraintes économiques de l'autre.

Ces relations industrielles et commerciales sont matérialisées par un **contrat d'approvisionnement** qui fixe les règles du jeu. Avec des spécificités minimales rappelées dans le présent dossier par le CIBE : quantités livrées et périodicité des livraisons, caractéristiques des combustibles (granulométrie, humidité, taux d'impuretés acceptable...), durée du contrat, prix de base et indexation, clauses annexes comme le contrôle qualité, l'enlèvement des cendres... **Le meilleur des contrats est celui auquel on ne se réfère qu'exceptionnellement, en cas de difficulté.** D'où l'importance d'une relation directe, physique, sur le terrain "au cul du camion", entre le fournisseur et son transporteur d'un côté et le chef d'exploitation et ses agents de l'autre, lesquels vont suivre au quotidien le désilage, le convoyage, l'étalement sur la grille, la combustion, y compris la filtration des fumées et l'extraction des cendres, dudit combustible.

Pour bien se comprendre faut-il encore se référer à des règles simples et admises par tous. Celles-ci ont été en grande partie établies sur le tas. **C'est le mérite du CIBE et de ses commissions de les avoir formalisées et vulgarisées auprès de ses adhérents et au-delà.** Qu'il s'agisse des schémas organisationnels et logistiques, de la classification des combustibles par grandes catégories, de l'élaboration d'un contrat type, de la contribution des adhérents aux enquêtes permettant d'établir l'évolution des prix trimestre après trimestre (mercuriales CEEB), des propositions de formules d'indexation...

Depuis dix ans, le chemin parcouru est important. **Mais il faut poursuivre ce chantier difficile, ne serait-ce qu'en raison de l'hétérogénéité des ressources et d'un mode de production encore à mi-chemin entre l'industrie et l'artisanat.**